



Rapport sur le Prix et la Qualité des
Services de l'Eau
Année 2023

Table des matières

Principaux résultats du service de l'eau	4
1. Caractérisation technique du service d'eau potable	5
1.1. Présentation du territoire desservi en régie	5
1.2. Organisation du service	8
1.3. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable	8
1.4. Ressources en eau	9
1.4.1. Infrastructures et volumes prélevés	9
1.4.2. Protection des ressources en eau	12
1.5. Distribution de l'eau	12
1.5.1. Traitement, stockage et distribution	12
1.5.2. Achats d'eau aux collectivités voisines	15
1.5.3. Volumes vendus	16
1.5.4. Rendement du réseau de distribution	17
1.5.5. Indice linéaire de pertes en réseau	18
1.6. Linéaire et renouvellement	20
1.2.1. Linéaire de réseau	20
1.6.1. Renouvellement réseau	21
1.7. Compteurs	23
1.8. Création et renouvellement des branchements	24
1.8.1. Branchements neufs	24
1.8.2. Branchements plombs	25
1.9. Interventions réseaux	25
1.10. Qualité de l'eau	26
1.11. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	27
1.12. Consommation énergétique	28
2. Tarification de l'eau et recettes du service	28
2.1. Dégrevements pour fuites	28
2.2. Facture d'eau type (D102.0)	29
2.3. Recettes	33
3. Financement des investissements	33

3.1 Montants financiers	33
3.2 État de la dette du service	33
3.3 Amortissements	33
3.4 Présentation des investissements réalisés en 2023	33
3.5 Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service	34
4 Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau	34
4.1 Abandons de créances ou versements à un fonds de solidarité (P109.0)	34
4.2 Liste récapitulative des indicateurs descriptifs et de performance des services d'eau potable	35
5 ANNEXES	36

Principaux résultats du service de l'eau

Les **25 715 branchements** gérés par le service de l'eau desservent en eau potable **38150 habitants** répartis sur 47 des 67 communes de Loches Sud Touraine ainsi que sur les communes de Courçay et Cigogné.



Facture

Le montant moyen toutes taxes comprises d'une facture d'eau de 120m³ (sans assainissement) au 31 décembre 2023 est de 253.38€ soit 21.12€ par mois. La part revenant à la collectivité est de 198.60 €.



Qualité de l'eau

Au titre de l'année 2023, l'Agence Régionale de Santé a fait procéder à 231 prélèvements et analyses microbiologiques, 3 sont non conformes aux normes en vigueur. Sur les critères physico-chimiques, 8 dépassements de la teneur maximale sont constatés sur 233 prélèvements.

Protection de la ressource

Le service de l'eau de Loches Sud Touraine exploite **28 ressources** qui font l'objet d'une protection avancée. **100% du volume prélevé est d'origine souterraine.**



Rendement du réseau

Le volume d'eau injecté dans les réseaux est de **2 614 019 m³** :

- 2 640 139 m³ produits par les captages de Loches Sud Touraine
- 64 339 m³ achetés auprès d'autres collectivités et syndicats

Les consommations d'eau sur le réseau se répartissent comme suit :

- **2 188 167 m³** vendus aux abonnés
- **71 m³** sont exportés vers d'autres collectivités ou syndicat
- **44 802 m³** pour les besoins du service de l'eau (nettoyage de réservoir, purges des réseaux...)

Compte tenu de ces données, le rendement du réseau ressort à **82.7%** avec un indice linéaire de perte de **0.68 m³/j/km** ce qui le caractérise comme bon.



Renouvellement des réseaux et travaux

Durant l'année écoulée, le service de l'eau a renouvelé 8 km de réseau sur les 1728 km pour un montant de **1 252 475€HT**. Le taux moyen de renouvellement des réseaux est de 0.43%, sur les 5 dernières années et 0.46% au titre de l'année 2023.



Finances

Les recettes du service de l'eau s'élèvent à 5 395 564€ pour l'année 2023. Elles sont constituées des ventes d'eau, des abonnements et de différentes taxes reversées à l'Agence de l'eau et à l'Etat. Les principaux postes de dépenses sont le financement des travaux, les charges de personnels et les charges à caractère général (pièces, électricité...).

Avec un endettement de 1 851 163 € au 31 décembre 2023, la durée d'extinction de la dette est de 1.5 ans.

1. Caractérisation technique du service d'eau potable

1. 1. Présentation du territoire desservi en régie

La Communauté de Communes Loches Sud Touraine, regroupe 67 communes depuis le 1^{er} janvier 2017.

La Communauté de Communes exploite sous la forme d'un SPIC en régie directe les systèmes d'eau potable de 29 communes qui sont : Azay-sur-Indre, Beaulieu-les-Loches, Beaumont-Village, Bridoré, Chambourg-sur-Indre, Chanceaux-près-Loches, Chédigny, Chemillé-sur-Indrois, Cormery, Dolus-le-Sec, Ferrière-sur-Beaulieu, Genillé, Le Liège, Loché-sur-Indrois, Loches, Montrésor, Nouans-les-Fontaines, Orbigny, Perrusson, Reignac-sur-Indre, Saint Hippolyte, Saint Jean-Saint Germain, Saint Quentin-sur-Indrois, Saint Senoch, Sennevières, Tauxigny-Saint Bauld, Verneuil-sur-Indre, Villedômain et Villeloin-Coulangé.

De plus, la Communauté de Communes exploite en régie directe les systèmes d'eau potable des communes de Cigogné et Courcay, communes-membres de la Communauté de Communes Bléré Val de cher dans le cadre d'une entente intercommunale.

La Communauté de communes a missionné la société VEOLIA EAU en prestation de service pour l'exploitation des réseaux et des systèmes de production d'eau potable des communes de Bossée, Bournan, Ciran, Civray-sur-Esves, Cussay, Esves-le-Moutier, La Chapelle-Blanche-Saint-Martin, Le Louroux, Ligueil, Louans, Manthelan, Mouzay, Paulmy, Preuilly-sur-Claise, Sepmes, Varennes, Vou et Yzeures-sur-Creuse.

La gestion du service de l'eau se fait sous la forme d'un Service Public Industriel et Commercial (SPIC). A ce titre, un Conseil d'Exploitation (CE) est composé de 23 membres élus représentant les communes ainsi que 5 membres extérieurs représentant les abonnés. Un président et 3 vice-présidents ont été élus lors de la séance du 27/07/2020.

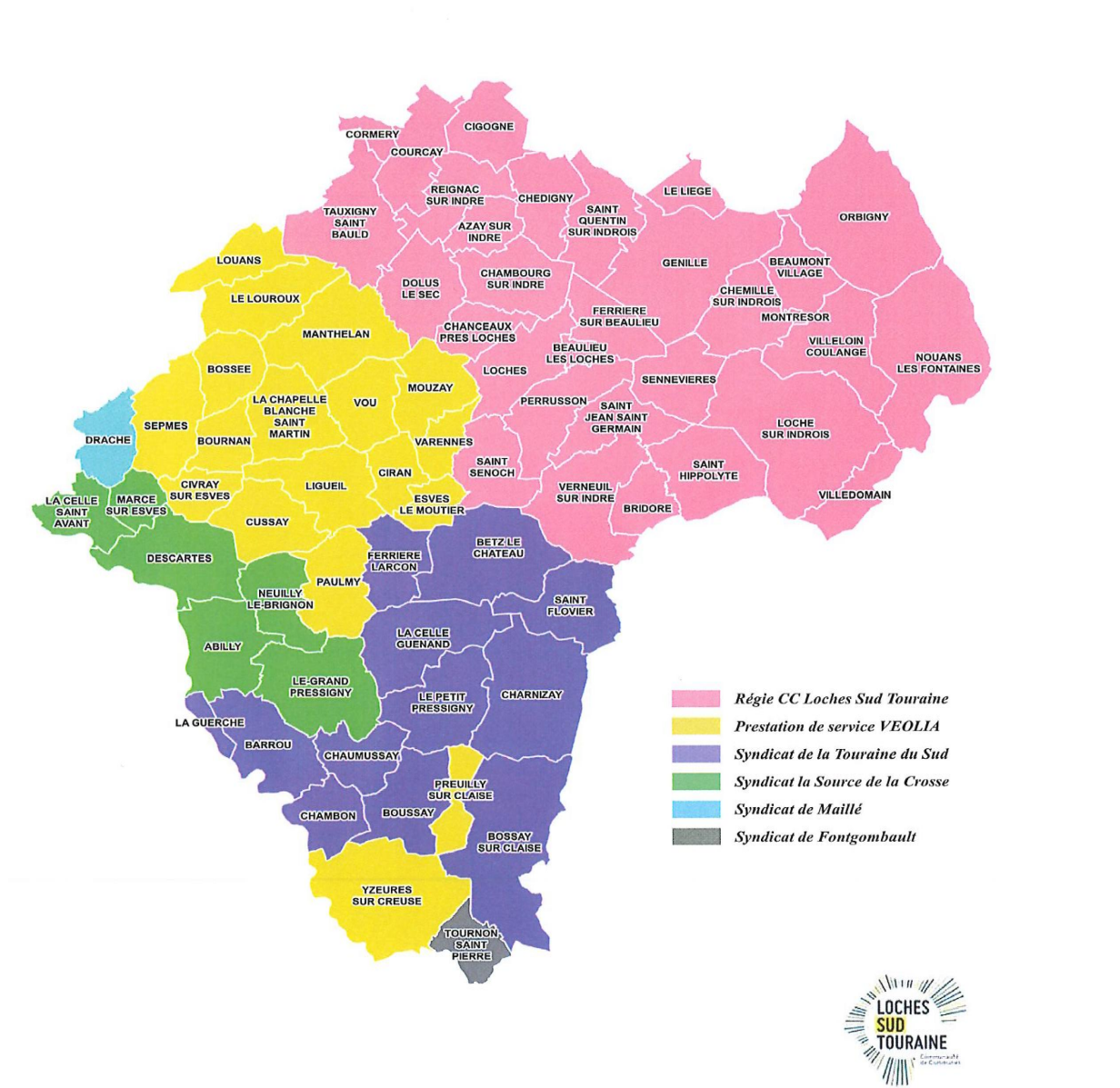
Ce Conseil s'est réuni quatre fois en 2023, il a traité des sujets tels que le budget du service eau potable, les projets du service, les conventions de servitudes, etc...

Le service de l'eau et de l'assainissement participe régulièrement à des actions de communication et de sensibilisation de grand public. En 2023, le service a notamment participer à l'opération TERRECOLE à Montrésor, à animer plusieurs séances et visites auprès

d'élèves du collège de Loches et a présenter son organisation et le développement de sa gestion patrimoniale lors du séminaire départemental sur l'eau.

Le règlement du service de l'eau a été adopté par délibération du 8 juin 2023 par le Bureau Communautaire de Loches Sud Touraine. Il définit les obligations mutuelles du service de l'eau potable et de l'abonné du service.

Organisation compétence EAU POTABLE

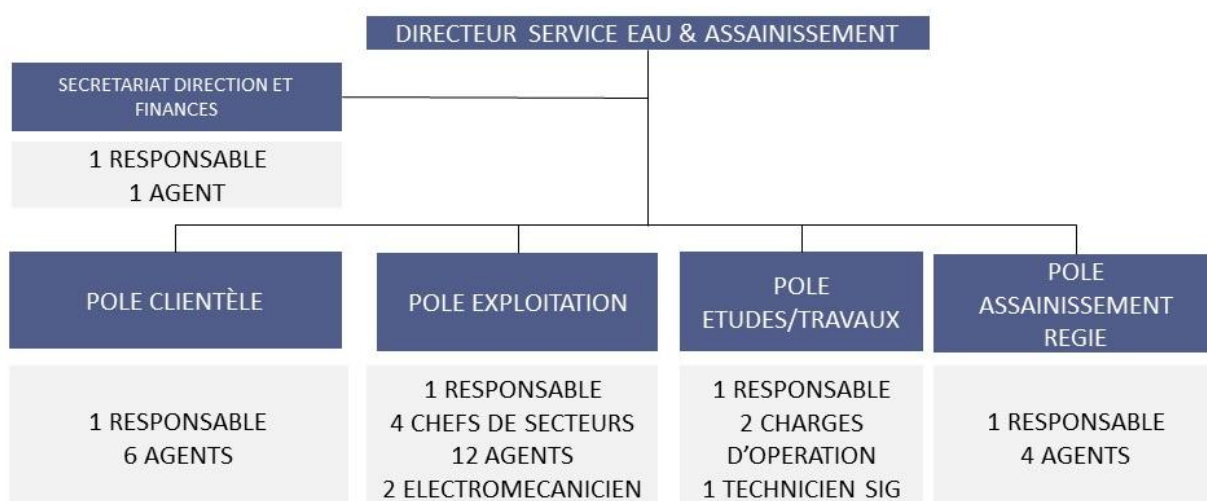


Le territoire desservi en régie directe et en prestation de service en eau potable compte **25 715** abonnés pour 38 150 habitants. Ainsi un abonnement représente en moyenne 1,62 habitants et 85 m³ d'eau.

Communes	Nombre d'abonnés	Volumes facturés	Consommation par abonné	Communes	Nombre d'abonnés	Volumes facturés	Consommation par abonné
Azay-sur-Indre	247	15 817 m ³	64 m ³ /ab	Loché-sur-Indrois	391	34 094 m ³	87 m ³ /ab
Beaulieu-les-Loches	1239	78 608 m ³	63 m ³ /ab	Louans	337	27 714 m ³	82 m ³ /ab
Beaumont-Village	182	16 843 m ³	93 m ³ /ab	Manthelan	770	54 318 m ³	71 m ³ /ab
Bossay sur Claise	47	2 685 m ³	57 m ³ /ab	Montrésor	354	21 623 m ³	61 m ³ /ab
Bossée	213	26 834 m ³	126 m ³ /ab	Mouzay	231	20 326 m ³	88 m ³ /ab
Bournan	147	13 040 m ³	89 m ³ /ab	Nouans-les-Fontaines	572	40 890 m ³	72 m ³ /ab
Boussay	27	1 488 m ³	55 m ³ /ab	Orbigny	521	39 900 m ³	77 m ³ /ab
Bridoré	289	34 297 m ³	119 m ³ /ab	Paulmy	177	22 640 m ³	127 m ³ /ab
Chambourg-sur-Indre	708	49 415 m ³	70 m ³ /ab	Perrusson	870	72 397 m ³	83 m ³ /ab
Chanceaux-près-Loches	71	12 070 m ³	170 m ³ /ab	Preuilly-sur-Claise	831	66 221 m ³	80 m ³ /ab
Chédigny	352	31 583 m ³	90 m ³ /ab	Reignac-sur-Indre	682	61 754 m ³	91 m ³ /ab
Chemillé-sur-Indrois	210	17 929 m ³	85 m ³ /ab	Saint Hippolyte	425	37 217 m ³	88 m ³ /ab
Cigogné	211	26 177 m ³	124 m ³ /ab	Saint Jean-Saint Germain	457	41 918 m ³	92 m ³ /ab
Ciran	231	17 681 m ³	77 m ³ /ab	Saint Quentin-sur-Indrois	277	29 329 m ³	106 m ³ /ab
Civray sur Esves	153	9 664 m ³	63 m ³ /ab	Saint Senoch	332	28 779 m ³	87 m ³ /ab
Cormery	1040	85 934 m ³	83 m ³ /ab	Sennevières	151	20 954 m ³	139 m ³ /ab
Courçay	439	39 537 m ³	90 m ³ /ab	Sepmes	395	27 860 m ³	71 m ³ /ab
Cussay	343	30 506 m ³	89 m ³ /ab	Tauxigny - Saint Bauld	861	87 153 m ³	101 m ³ /ab
Dolus-le-Sec	331	30 336 m ³	92 m ³ /ab	Tournon-Saint-Pierre	3	130 m ³	43 m ³ /ab
Esves le Moutier	94	8 493 m ³	90 m ³ /ab	Varennes	130	10 447 m ³	80 m ³ /ab
Ferrière-sur-Beaulieu	371	32 638 m ³	88 m ³ /ab	Verneuil sur Indre	308	38 483 m ³	125 m ³ /ab
Genillé	1 075	73 394 m ³	68 m ³ /ab	Villedômain	105	9 451 m ³	90 m ³ /ab
La Chapelle Blanche	379	33 907 m ³	89 m ³ /ab	Villeloin-Coulangé	393	42 958 m ³	109 m ³ /ab
Le Liège	186	19 002 m ³	102 m ³ /ab	Vou	141	11 817 m ³	84 m ³ /ab
Le Louroux	266	24 602 m ³	92 m ³ /ab	Yzeures-sur-Creuse	1064	95 276 m ³	90 m ³ /ab
Ligueil	1 256	97 879 m ³	78 m ³ /ab	Total	25 715	2 188 167 m³	85 m ³ /ab
Loches	4 830	414 159 m ³	86 m ³ /ab				

1.2. Organisation du service

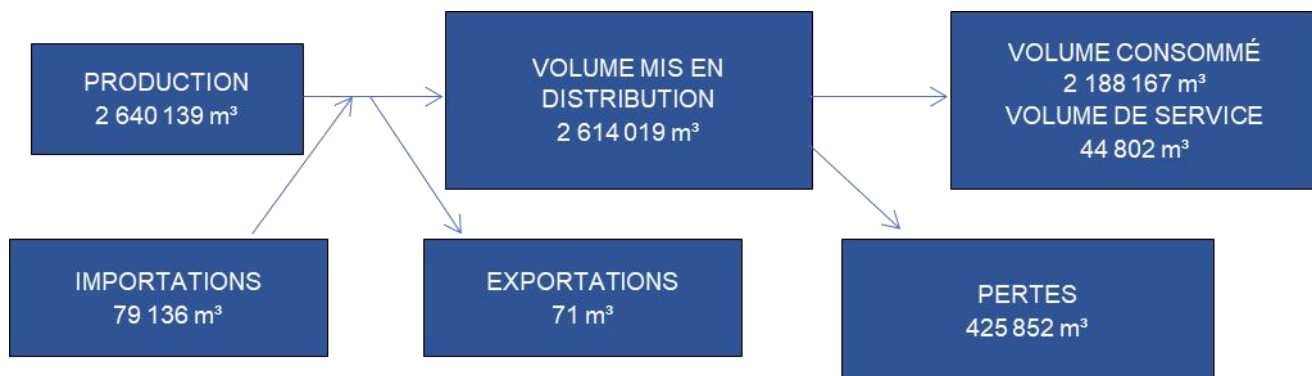
Au 31 décembre 2023, le service comptabilisait 38 agents répartis de la manière suivante :



Le Service Eau et Assainissement est rattaché à la Direction Générale Adjointe de l'Environnement avec le service Déchets Ménagers & Prévention ainsi que le service Milieux Aquatiques & Protection contre les Inondations.

1.3. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

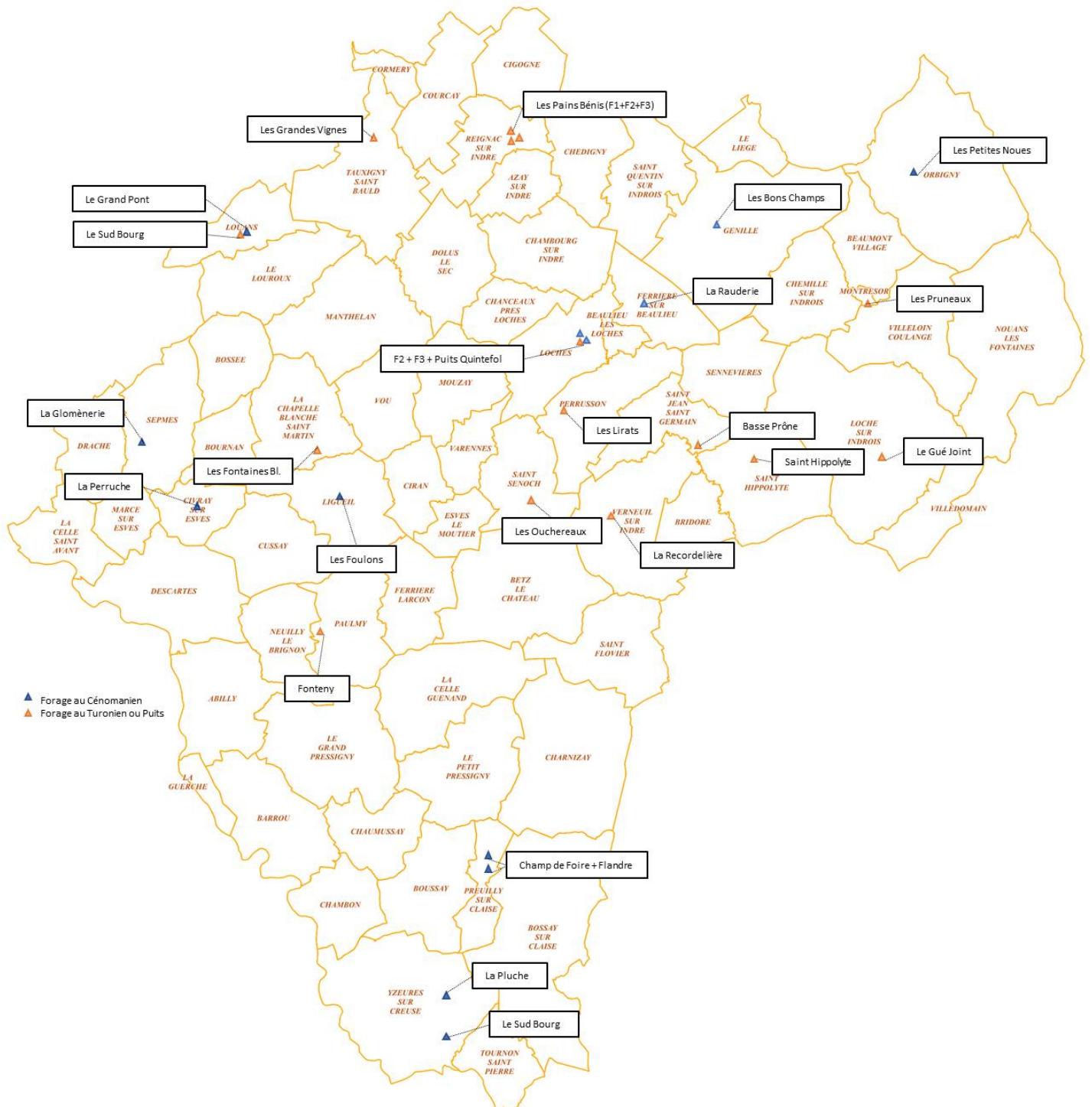
Les volumes du bilan sont explicités dans les paragraphes suivants.



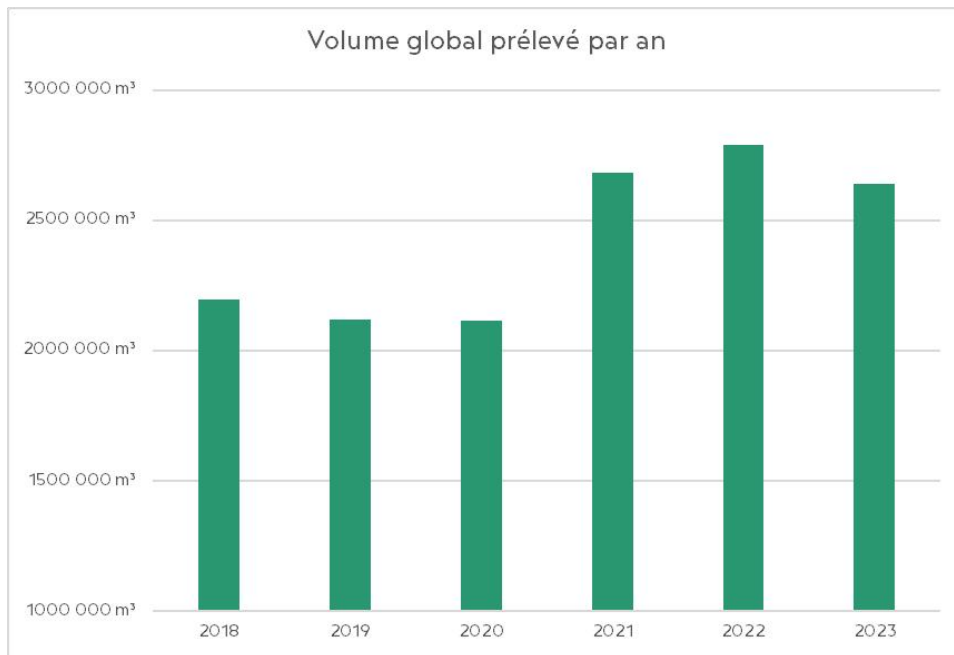
1.4. Ressources en eau

1.4.1. Infrastructures et volumes prélevés

Le service de l'eau dessert ses abonnés grâce à 28 forages et puits répartis sur l'ensemble du territoire et a prélevé 2 640 139 m³ pour l'exercice 2023.



Secteur	Commune	Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux	Protection de la ressource	Volume prélevé en 2023	Evolution
LOCHOIS	FERRIERE-SUR-BEAULIEU	La Rauderie	Cénomannien	25 m ³ /h	60%	53 959m ³	-11%
	LOCHES	Quintefol	Turonien	50 m ³ /h	60%	116 580 m ³	-8%
		F2	Cénomannien	40 m ³ /h	60%	151 067 m ³	-6%
		F3	Cénomannien	40 m ³ /h	60%	116 237 m ³	-5%
	PERRUSSON	Les Lirats	Turonien	50 m ³ /h	80%	130 003 m ³	+16%
	REIGNAC-SUR-INDRE	Les Pains Bénis (F1 + F2 + F3)	Turonien	120 m ³ /h	80%	350 801 m ³	-28%
	SAINT HIPPOLYTE	Malville	Turonien	45 m ³ /h	80%	61 544 m ³	+12%
	SAINT JEAN-SAINT GERMAIN	Basse Prône	Turonien	70 m ³ /h	80%	189 588 m ³	0%
	SAINT SENOCH	Les Ouchereaux	Turonien	17 m ³ /h	80%	34 627 m ³	-6%
	TAUXIGNY	Les Grandes Vignes	Turonien		60%	51 122 m ³	+100%
VERNEUIL-SUR-INDRE	La Boisière	Turonien	40 m ³ /h	80%	154 546 m ³	-12%	
MONTRESOIS	GENILLÉ-	Les Bons Champs	Cénomannien	75 m ³ /h	80%	134 947 m ³	+5%
	LOCHE-SUR-INDROIS	Le Gué Joint – Loché	Turonien	25 m ³ /h	80%	85 222m ³	+6%
	MONTRÉSOR	Les Pruneaux	Turonien	45 m ³ /h	80%	89 325 m ³	-12%
	ORBIGNY	Les Petites Noues	Cénomannien	28 m ³ /h	80%	97 272 m ³	-2%
LIGUEILLOIS	CIVRAY-SUR-ESVES	La Perruche	Cénomannien	12 m ³ /h	80%	114 004 m ³	+8%
	LA CHAPELLE-BLANCHE SAINT-MARTIN	Les Fontaines Blanches	Turonien	19 m ³ /h	40%	20 814 m ³	+70%
	LIGUEIL	Les Foulons	Cénomannien	20 m ³ /h	60%	89 788 m ³	+7%
	LOUANS	Le Sud du Bourg	Turonien	12 m ³ /h	80%	58 888 m ³	-15%
		Le Grand-Pont	Cénomannien	30 m ³ /h	80%	34 049 m ³	-65%
	PAULMY	Fonteny	Turonien	60m ³ /h	80%	269 523 m ³	-4%
	PREUILLY-SUR-CLAISE	Flandre	Cénomannien	45 m ³ /h	80%	52 113m ³	+5%
		Champs de Foire	Cénomannien	32 m ³ /h	80%	38 318 m ³	+6%
	SEPMES	La Glomènerie	Cénomannien	30 m ³ /h	80%	36 593 m ³	-1%
	YZEURES-SUR-CREUSE	La Pluche	Cénomannien	50 m ³ /h	80%	63 839 m ³	-12%
Sud Bourg		Cénomannien	20 m ³ /h	80%	45 370 m ³	-6%	
Total						2 640 139 m³	-6%



L'augmentation significative de volume prélevé entre 2020 et 2021 est due à l'intégration des communes du Ligeillois précédemment gérées en DSP.

Les volumes prélevés ont diminué d'environ 6% entre 2022 et 2023. Cette diminution peut s'expliquer par un printemps et un été humide par rapport à 2022 et par un meilleur rendement de réseau en 2023.

Une panne sur la pompe du forage le Grand Pont à Louans sur le second semestre 2023 a engendré une baisse globale du volume produit par l'unité de production (puits + forage). Cette baisse de production a été compensée par le puits de la Chapelle Blanche Saint Martin.

La mise en route du forage Les Grandes Vignes à Tauxigny en juin 2023 a permis de réduire le volume prélevé sur les 3 puits des Pains Bénis de Reignac sur Indre.



Les Grandes Vignes – TAUXIGNY – station traitement du fer

1.4.2. Protection des ressources en eau

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

- 0% Aucune action de protection
- 20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40% Avis de l'hydrogéologue rendu
- 50% Dossier déposé en préfecture
- 60% Arrêté préfectoral
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
- 100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

Les indicateurs sont établis pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits.

Les résultats sont donnés dans le tableau précédent.

1.5. Distribution de l'eau

1.5.1. Traitement, stockage et distribution

Le service de l'eau compte 24 stations de traitement.

Secteur	Communes	Ressource et implantation	Nature de la ressource	Déferri-sation	Traitement pesticides	Désinf chlore gaz	Désinf eau de javel	UV
Lochois	FERRIERE-SUR-BEAULIEU	La Rauderie	Cénomani-en	X		X		
	LOCHES	Quintefol	Turonien	X		X		
		F2	Cénomani-en					
		F3	Cénomani-en					
		SAINT JEAN-SAINT GERMAIN	Basse Prône		Turonien			
	REIGNAC-SUR-INDRE	Les Pains Bénis	Turonien	X		X		X
	PERRUSSON	Les Lirats	Turonien		X	X		
	SAINT HIPPOLYTE	Malville	Turonien			X		
	SAINT SENOCH	Les Ouchereaux	Turonien			X		
	TAUXIGNY	Les Grandes Vignes	Turonien	X		X		
VERNEUIL-SUR-INDRE	La Boisière	Turonien			X			
Montrésor ois	GENILLÉ-	Les Bons Champs	Cénomani-en	X		X		
	LOCHE-SUR-INDROIS	Le Gué Joint – Loché	Turonien			X		
	MONTRÉSOR	Les Pruneaux	Turonien			X		

	ORBIGNY	Les Petites Noues	Cénomaniens	X		X			
Ligueillois	BOSSEE		Réservoir				X		
	CIRAN	Le Gué du Chêne	Réservoir				X		
	CIVRAY-SUR-ESVES	La Perruche	Cénomaniens	X		X			
	ESVES LE MOUTIER		Réservoir				X		
	LA CHAPELLE-BLANCHE SAINT-MARTIN	Les Fontaines Blanches	Turonien				X		
	LIGUEIL	Les Foulons	Cénomaniens	X			X		
	LIGUEIL	Le Chillois	Réservoir				X		
	LOUANS	Le Sud du Bourg et Le Grand-Pont	Turonien	X				X	
			Cénomaniens						
	PAULMY	Fonteny	Turonien				X		
	PREUILLY-SUR-CLAISE	Champs de Foire	Cénomaniens	X				X	
		Flandre	Cénomaniens						
	SEPMES	La Glomènerie	Cénomaniens	X				X	
YZEURES-SUR-CREUSE	La Pluche et Sud Bourg	Cénomaniens	X			X			
	Total			12	1	15	9	1	

Le stockage de l'eau sur le territoire est réparti selon les ouvrages suivants :

Nom du stockage	Volume	Nom du stockage	Volume
Bâche de Quintefol - Loches	100 m ³ 2 x 60 m ³	Bâche La Jacquelière - Reignac-sur-Indre	150 m ³
Bâche du donjon R2 - Loches	2 x 250 m ³ 500 m ³ 450 m ³	Bâche Saint Senoch	320 m ³
Réservoir sur tour R1 - Loches	360 m ³ 740 m ³	Bâche La Recordelière - Verneuil-sur-Indre	40 m ³ + 5 m ³
Bâche Fontaine - Perrusson	530 m ³	Réservoir sur tour La Planchette Le Liège	150 m ³
Bâche Poiré - Perrusson	530 m ³	Réservoir sur tour Les Bons Champs Genillé	350 m ³
Bâche Les Places – Saint Jean-Saint Germain	200 m ³	Bâche Les Bons Champs Genillé	200 m ³
Réservoir sur tour Chédigny	275 m ³	Bâche Pièce du Pont Genillé	150 m ³
Réservoir sur tour Reignac	565 m ³	Réservoir sur tour Marsin Genillé	100 m ³
Réservoir sur tour Tauxigny	400 m ³	Réservoir sur tour Oliveau Loché-sur-Indrois	400 m ³
Bâche Tauxigny	50 m ³	Réservoir sur tour Le Breuil Villeloin-Coulangé	2 x 300 m ³
Bâche Tressort – Dolus-le-Sec	100 m ³	Réservoir sur tour La Bannerie Montrésor	100 m ³
Réservoir sur tour Dolus-le-Sec	400 m ³	Bâche Le Bourg Orbigny	150 m ³
Bâche La Rauderie - Ferrière-sur-Beaulieu	200 m ³	Réservoir sur tour Le Bourg Orbigny	150 m ³
Réservoir sur tour Malville - Saint Hippolyte	250 m ³	Réservoir sur tour Les Bûcherons Orbigny	150 m ³
Réservoir sur tour Bridoré	150 m ³	Réservoir sur tour La Rimonière Orbigny	200 m ³

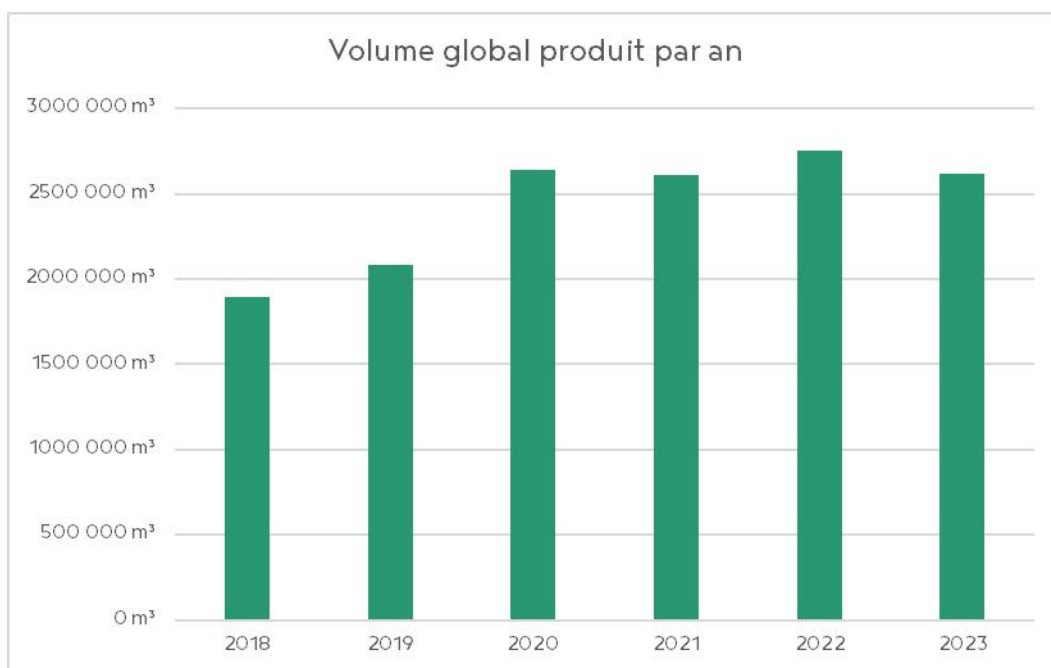
Réservoir sur tour Neuf Perron – Saint Jean-Saint Germain	200 m ³	Bâche Les Sentiers Nouans les Fontaines	10 m ³
Réservoir sur tour La Recordelière - Verneuil-sur-Indre	270 m ³	Bâche Les Petites Noues - Orbigny	150 m ³
Réservoir sur tour La Glomènerie - Sepmes	250 m ³	Réservoir Chaume Alais à Esves-le-Moutier	200 m ³
Réservoir La Croix Rouge à Bossée	200 m ³	Réservoir Le Chillois à Ligueil	600 m ³
Réservoir Le chêne du gué à Ciran	500 m ³	Réservoir Noisay à Ligueil	200 m ³
Réservoir Vaugerin à Civray-sur-esves	250 m ³	Réservoir La Rouzie à Paulmy	200 m ³
Réservoir Le Grand Pont à Louans	150 m ³	Bâche La Gare – Preuilly-sur-Claise	5 m ³
Bâche Yzeures-sur-Creuse	2 * 150 m ³	Bâche Preuilly-sur-Claise	2 × 250 m ³
		Total	13 870 m ³

Le stockage de l'eau est assuré par 27 bâches au sol et 25 châteaux d'eau.

L'autonomie globale moyenne est d'environ 2 jours (capacité de stockage/volume journalier produit), ce qui est tout à fait satisfaisant. Les ouvrages de stockage font l'objet d'un programme de nettoyage/désinfection réalisé une fois par an.

Le volume mis en distribution diffère du volume prélevé en raison des besoins de service.

	Commune	Distribution	Volume mis en distribution	Evolution
LOCHOIS	FERRIERE-SUR-BEAULIEU	La Rauderie	54 656 m ³	-8%
	LOCHES	Quintefol	569 635 m ³	-4%
	PERRUSSON	Les Lirats	119 461 m ³	6%
	REIGNAC-SUR-INDRE	La Jacquelière	348 555 m ³	-20%
	SAINT HIPPOLYTE	Malville	59 222 m ³	9%
	SAINT SENOCH	Les Ouchereaux	32 468 m ³	-6%
	TAUXIGNY	Les Grandes Vignes	49 578 m ³	100%
	VERNEUIL-SUR-INDRE	La Recordelière	155 741 m ³	-12%
MONTRESORIS	GENILLÉ-	Les Bons Champs	130 744 m ³	8%
	MONTRESOR	Montigny	85 222 m ³	-12%
	LOCHE SUR INDRIS	Le Gué Joint	89 325 m ³	6%
	ORBIGNY	Les Petites Noues	92 300 m ³	3%
LIGUEILLOIS	CIVRAY-SUR-ESVES	La Perruche	114 004 m ³	-8%
	LA CHAPELLE-BLANCHE SAINT-MARTIN	Les Fontaines Blanches	20 814 m ³	70%
	LIGUEIL	Les Foulons	89 788 m ³	7%
	LOUANS	Le Sud du Bourg	92 937 m ³	-79%
	PAULMY	Fonteny	269 923 m ³	-4%
	PREUILLY-SUR-CLAISE	Champs de Foire	139 996 m ³	6%
	SEPMES	La Glomènerie	129 527 m ³	-1%
	YZEURES-SUR-CREUSE	La Pluche	90 431 m ³	-9%
		Total	2 614 019 m³	-5%



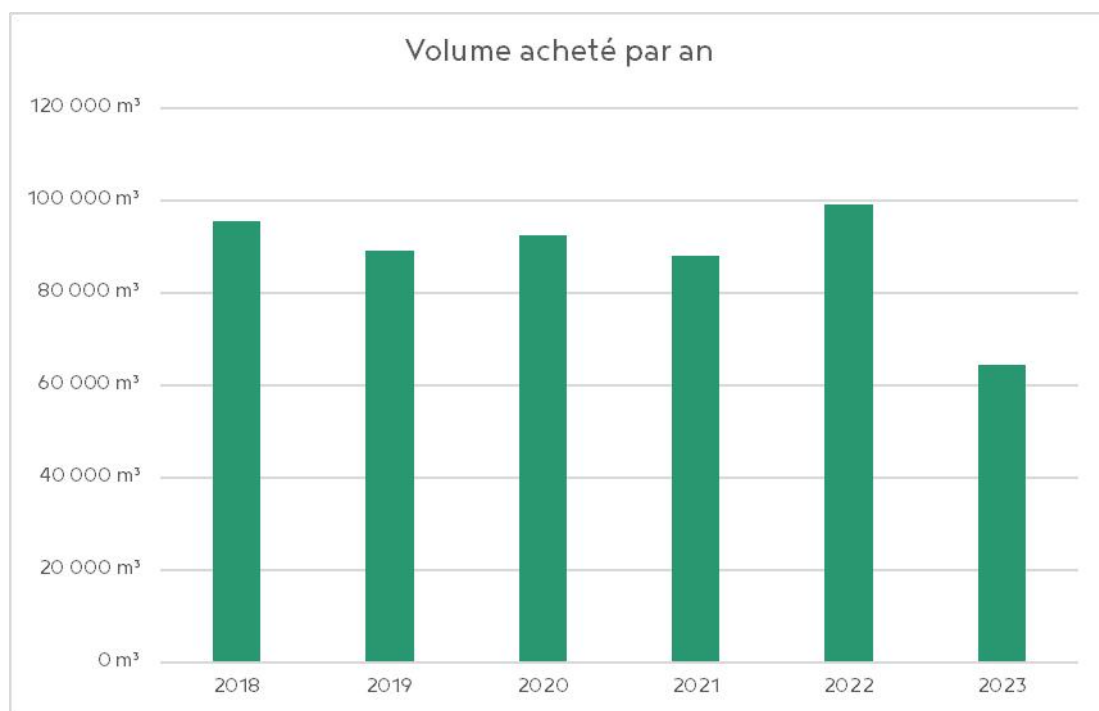
Les volumes distribués sont les volumes prélevés auquel sont soustraits les besoins des usines (lavage des filtres). Ils ont la même tendance que les volumes prélevés.

1.5.2. Achats d'eau aux collectivités voisines

Fournisseurs	Volume acheté 2022
Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre (Cormery)	62 545 m ³
Syndicat de la Touraine du Sud (Betz le Château)	959 m ³
Syndicat de la Touraine du Sud (St Flovier)	0 m ³
Syndicat d'Ecueillé	491 m ³
Syndicat de Céré-la-Ronde – Epeigné-les-Bois (Epeigné-les-Bois)	0 m ³
Syndicat de Céré-la-Ronde – Epeigné-les-Bois (Céré-la-Ronde)	344 m ³
Total	64 339 m³

L'achat d'eau le plus conséquent est celui à la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre qui permet d'alimenter la commune de Cormery entièrement. Les autres achats d'eau sont réalisés ponctuellement lors des lavages de réservoirs notamment.

Les importations d'eau ont diminué de 35% par rapport à l'année 2022, baisse essentiellement due à la diminution du volume acheté pour desservir Cormery.

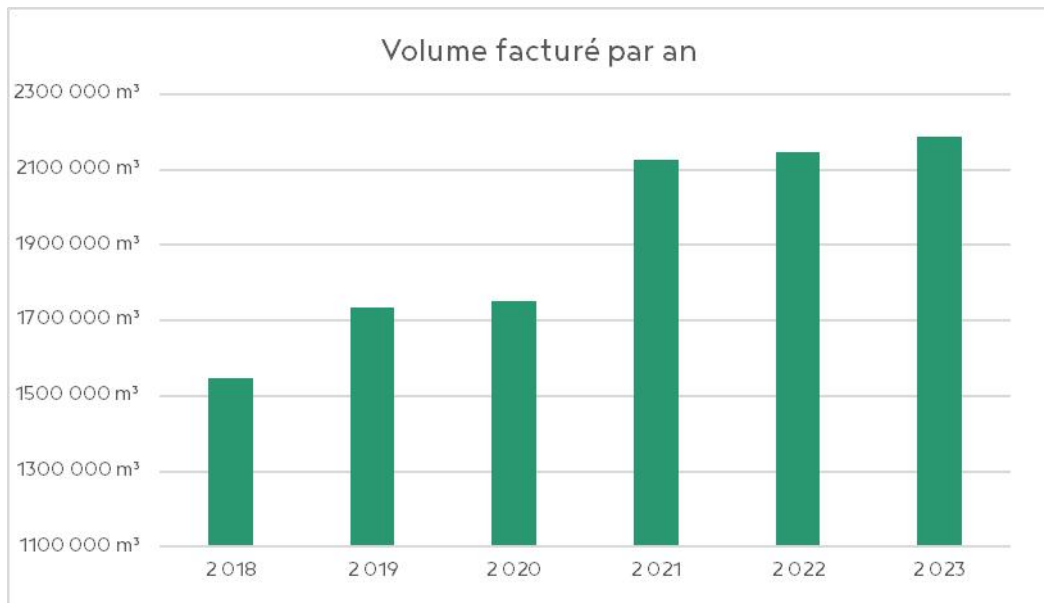


1.5.3. Volumes vendus

Acheteurs	Volumes consommés
Abonnés domestiques	2 188 167 m ³
Volumes consommés autorisés non comptés*	39 098 m ³
Volumes consommés comptés et non facturés	5 704 m³
Total aux abonnés	2 232 969 m³
Syndicat de la Touraine du Sud (Betz le Château Les Fougards)	0 m ³
Syndicat de la Touraine du Sud (Betz le Château Perrés)	0 m ³
Syndicat de Céré-la-Ronde – Epeigné-les-Bois (Epeigné-les-Bois)	50 m ³
Syndicat de Céré-la-Ronde – Epeigné-les-Bois (Céré-la-Ronde)	21 m ³
Total vendu à d'autres services	71 m³

* : ces volumes représentent les volumes de service tels que les volumes de lavage des installations de traitement, les purges automatiques, etc...

La consommation moyenne annuelle par abonné est de 90 m³/abonné et un indice linéaire de consommation de 3.5m³/km/j représentatif d'une consommation rurale car elle est inférieure à 10 m³/km/j.



1.5.4. Rendement du réseau de distribution

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Son calcul est le suivant :

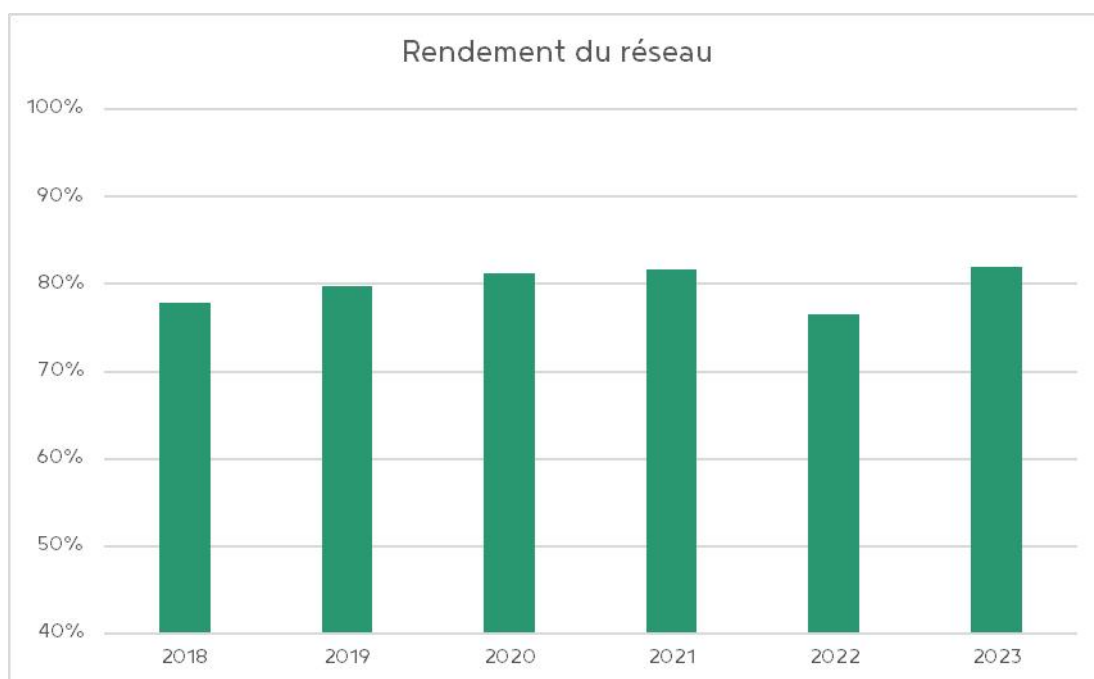
$$\text{Rendement} = \frac{V_{\text{facturé}} + V_{\text{exporté}} + V_{\text{non compté}} + V_{\text{service}}}{V_{\text{produit}} + V_{\text{importé}}}$$

Les volumes non comptés concernent les volumes d'eau pour le lavage des filières de traitement, les eaux de recirculation, ...

Les volumes de service sont les volumes nécessaires au service et non comptabilisés comme les volumes de purges, les volumes de manœuvres des poteaux incendie, ...

Les volumes non comptés et les volumes de services sont estimés. Ils ont diminué en 2023 à la suite du renouvellement de conduites identifiées à risques CVM et avec la suppression des purges automatiques situées en extrémités de ces conduites. De plus, les prélèvements étaient moins importants, les volumes d'eau pour les lavages des filtres sont en diminution.

	2022	2023
Rendement du réseau total	76.6%	82.7%
Lochois	78.6%	88.7%
Montrésorais	80.1%	79.4%
Ligueillois	67.3%	70.3%
Sepmes	70.7%	78.9%
Yzeures-sur-Creuse	81.1%	88.2%
Preuilly-sur-Claise	88.4%	74.7%



1.5.5. Indice linéaire de pertes en réseau

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

Pour l'année 2023, l'indice linéaire des pertes est de $0.68 \text{ m}^3/\text{j}/\text{km}$. Ce résultat permet de qualifier le réseau comme « bon » selon le schéma départemental de 2006.

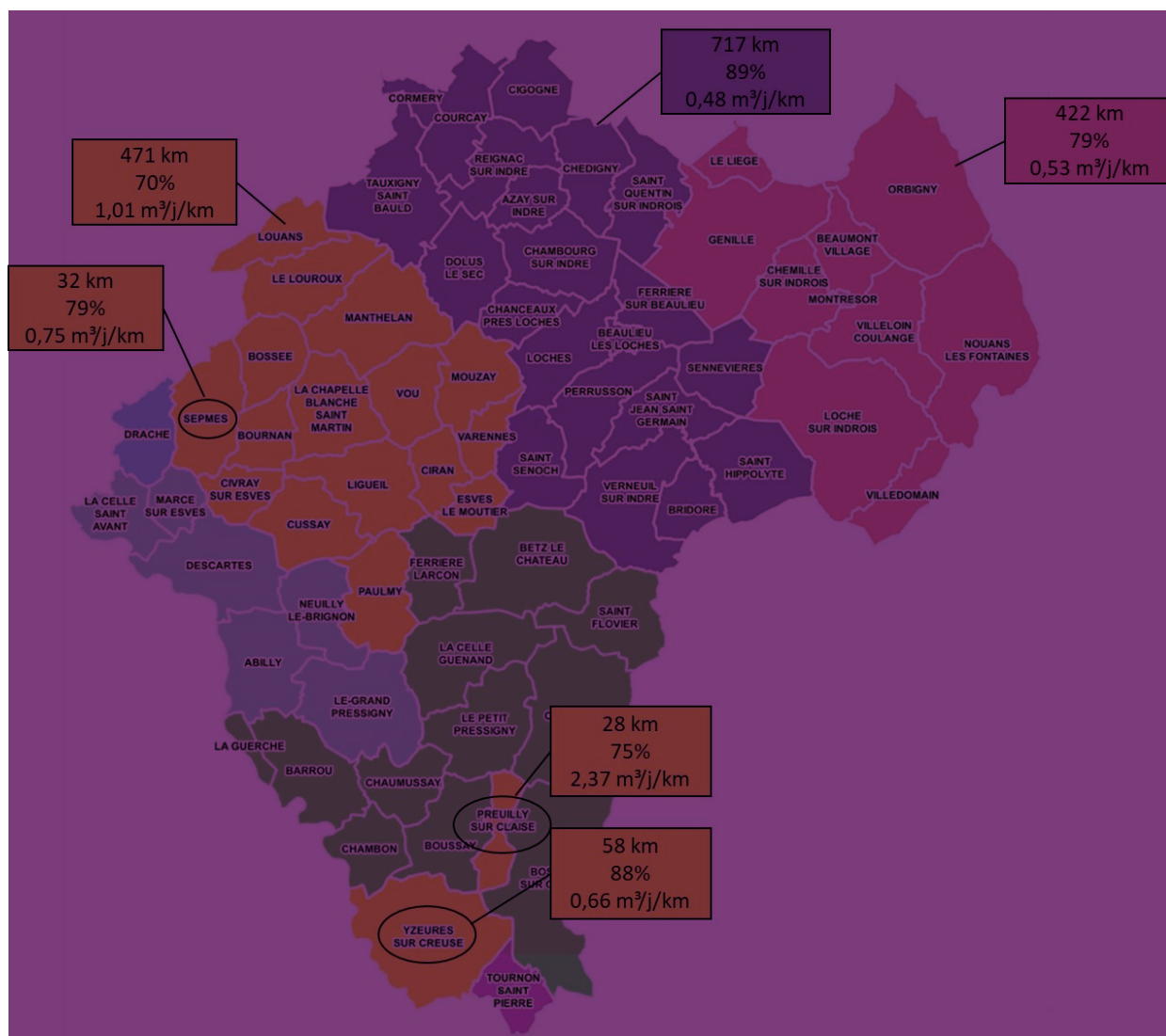
Néanmoins, il est à noter de nombreuses et importantes fuites trouvées et réparées sur le secteur de Preuilley-sur-Claise durant l'année 2023 qui ont déclassé le réseau en « acceptable ».

2022	
Total	0.68 $\text{m}^3/\text{j}/\text{km}$
Lochois	0.48 $\text{m}^3/\text{j}/\text{km}$
Montrésorois	0.53 $\text{m}^3/\text{j}/\text{km}$
Ligueillois	1.01 $\text{m}^3/\text{j}/\text{km}$
Sepmes	0.75 $\text{m}^3/\text{j}/\text{km}$
Yzeures-sur-Creuse	0.66 $\text{m}^3/\text{j}/\text{km}$
Preuilley-sur-Claise	2.37 $\text{m}^3/\text{j}/\text{km}$

Classification des réseaux	TYPE DE DESSERTE			
	Secteur rural ILC < 10 m ³ /j/km	Semi rural 10 < ILC < 35 m ³ /j/km	Urbain 35 < ILC < 55 m ³ /j/km	Hyper-Urbain ILC > 55 m ³ /j/km
Bon	ILP < 1,5	ILP < 4	ILP < 9	< 13
Acceptable	ILP < 2,5	< 6,5	ILP < 13	< 20
Médiocre	2,5 < ILP < 4,5	6,5 < ILP < 10	13 < ILP < 19	20 < ILP < 25
Mauvais	ILP > 4,5	ILP > 10	ILP > 19	ILP > 25

ILC : Indice Linéaire de Consommation

Les rendement et ILP par secteur géographique sont les suivants :



1.6. Linéaire et renouvellement

1. 2. 1. Linéaire de réseau

Le linéaire du réseau de canalisations, hors branchement, du service de l'eau est de 1 728 kilomètres. La densité linéaire d'abonnés est donc de 15 abonnés/km.

Communes	Linéaire	Communes	Linéaire
Azay-sur-Indre	17.6 km	Loché-sur-Indrois	66,8 km
Beaulieu-les-Loches	22.7 km	Louans	26.6 km
Beaumont - Village	23.8 km	Loches	106,8 km
Bossée	29.9 km	Manthelan	55.3 km
Bournan	19.2 km	Montrésor	7,1 km
Bridoré	18.8 km	Mouzay	27.5 km
Chambourg-sur-Indre	38.6 km	Nouans-les-Fontaines	71.5 km
Chanceaux-près-Loches	11.9 km	Orbigny	69.8 km
Chédigny	27.9 km	Paulmy	38.7 km
Chemillé-sur-Indrois	31.7 km	Perrusson	58.8 km
Cigogné	19.7 km	Preuilly-sur-Claise	28,3 km
Ciran	28.0 km	Reignac-sur-Indre	41.4 km
Civray-sur-Esves	21.9 km	Saint Hippolyte	31,8 km
Cormery	22.0 km	Saint Jean-Saint Germain	37.9 km
Courçay	22.6 km	Saint Quentin-sur-Indrois	30,7 km
Cussay	35.3 km	Saint Senoch	30.5 km
Dolus-le-Sec	31.5 km	Sennevières	21,2 km
Esves-le-Moutier	13.4 km	Sepmes	32,7 km
Ferrière-sur-Beaulieu	15,0 km	Tauxigny-Saint Bauld	65.0km
Genillé	81,4 km	Varennes	15.4 km
La Chapelle-Blanche	38.6 km	Verneuil-sur-Indre	43.7 km
Le Liège	16.8 km	Villedômain	16.1 km
Le Louroux	33.2 km	Villeloin-Coulangé	37,8 km
Ligueil	61.5 km	Vou	26.1 km
		Yzeures-sur-Creuse	57,7 km
		Total	1728.1 km

Le taux moyen de renouvellement du réseau est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les

sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Exercice	2019	2020	2021	2022	2023
Linéaire renouvelé en km	4.08	2.23	4.46	17.7	8.0

Au cours des 5 dernières années, 36.47 kms de linéaire de réseau ont été renouvelés.

$$\begin{aligned} & \text{Taux moyen de renouvellement des réseaux} \\ & = (Ln + L(n - 1) + L(n - 2) + L(n - 3) + L(n - 4)) / (5 \\ & * \text{Linéaire de réseau desservi en km}) * 100 \end{aligned}$$

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0.43 %. Pour rappel, en 2022, le taux de renouvellement était de 0.35%.

1.6.1. Renouvellement réseau

En 2023, le service de l'eau de la communauté de communes a réalisé divers travaux sur ses équipements :

- Travaux de renouvellement de canalisation :

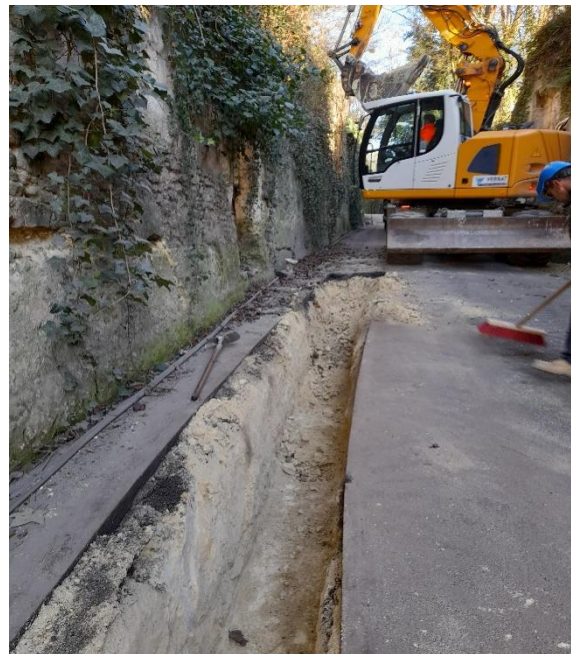
Communes	Adresse	Matériau Conduite	Diamètre	Linéaire	Nombre de branchement
BOUSSAY	Les Délices portes chateau	Fonte	125	597	16
VARENNES	La Touche	PVC	110/40	230	3
LOCHES	Rue Roche Appert	Fonte	100	465	26
REIGNAC SUR INDRE	Pont sur l'Indre	PE	125	150	3
VOU	Château du Verger	Fonte	60	225	1
MOUZAY	Rue Paul Bernier	Fonte	125	1500	28
LOUANS	La Lande	PE	63	1100	10
NOUANS LES FONTAINES	Rue Delattre de Tassigny	Fonte	100	1100	17
MANTHELAN	Les Dumus	Fonte	100	1125	16
COURCAY	Le Bourg	Fonte	125	335	27
GENILLE	La Réaudière	PE	63	795	2
BEAUMONT VILLAGE	La Robinière	PVC	90	70	2



Rue Paul Bernier - MOUZAY



Les Dumus - MANTHELAN



Rue Roche Appert -LOCHES

▪ Travaux d'extension de réseau

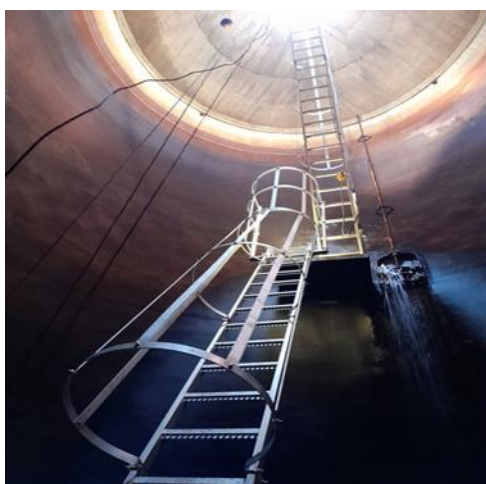
Communes	Adresse	Matériau renouvelé	Diamètre	Linéaire	Nombre de branchement
COURCAY	Le Clos Genetrais	PVC	63	48	7

- Travaux de suppression de réseau

Communes	Adresse	Matériau abandonné	Diamètre	Linéaire	Nombre de branchement
LOCHES	Rue Porte Poitevine	Fonte	80	215	0
REIGNAC SUR INDRE	Rue de la gare (centre SEM)	PVC	140	330	0

- Travaux de sécurisation des ouvrages

- Le réservoir R1 à Loches
- Le réservoir de Tauxigny



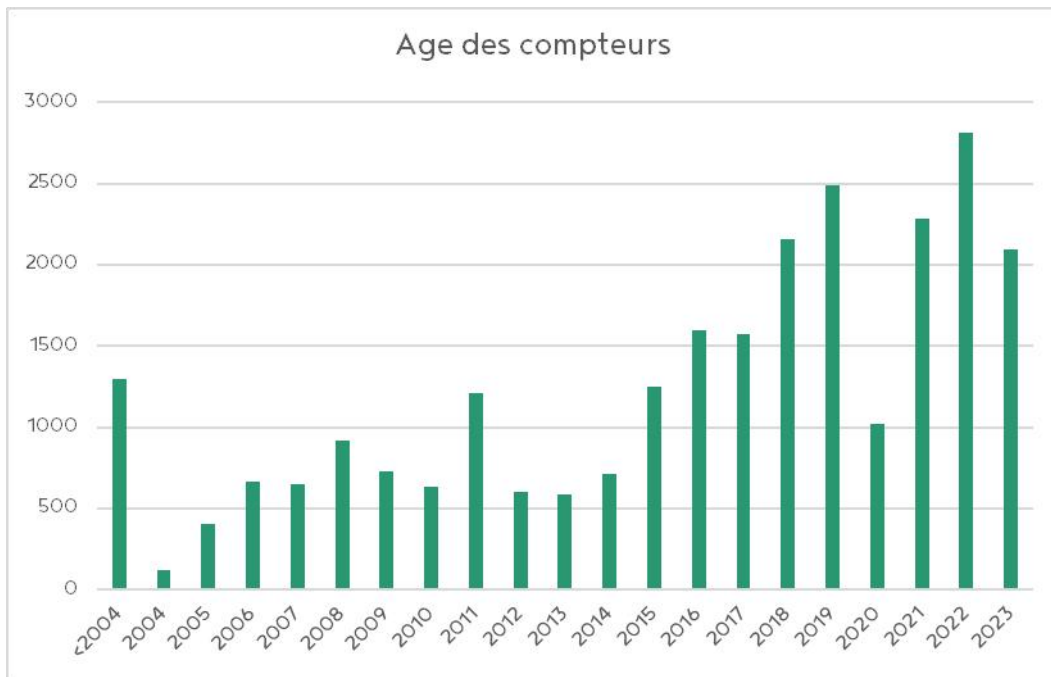
R1 à Loches



Tauxigny

1.7. Compteurs

La facturation au plus juste du service rendu aux usagers passe par un comptage fiable. L'arrêté du 6 mars 2007 impose un contrôle de la métrologie ou un changement de compteur tous les 15 ans. Le parc de compteurs est assez récent ce qui témoigne d'un effort important de renouvellement de la part du service. Le service de l'eau a également débuté la mise en place de la relève des compteurs à distances (radio-relève). Ainsi, depuis 2018, les nouveaux compteurs installés sont équipés d'un module radio permettant cette relève à distance. 10 506 compteurs (40% du parc) sont ainsi équipés d'une radio relève dont 2092 posés en 2023.



Il est à noter 1 298 compteurs ayant une date de pose inférieure à 2004, mais il est précisé que plusieurs de ces compteurs ont une date de pose erronée et sont susceptibles d'avoir moins de 15 ans.

1.8. Création et renouvellement des branchements

1.8.1 Branchements neufs

Le service de l'eau a réalisé 64 branchements neufs (création de branchements et modification de branchements) sur le secteur en régie. Sur le secteur en prestation de service 23 branchements neufs ont été réalisés.

1.8.2 Branchements plombs

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne doit plus excéder 10 µg/l.

Branchements	2021	2022	2023
Nombre total des branchements	26 323	25 632	25 922
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	147	132	10
Nombre de branchements en plomb restants en fin d'année	241	233	235
% de branchements en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	0.6%	0.5%	0.04%
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0.9%	0.9%	0.9%

L'augmentation du nombre de branchements en plomb est due à l'identification par le service de l'eau de nouveaux branchements en plomb lors de la relève des compteurs. La répartition des branchements plomb par commune est la suivante :

- Beaumont-Village : 3
- Bossay-sur-Claise : 4
- Boussay : 4
- Chemillé-sur-Indrois : 2
- Cormery : 31
- Cussay : 16
- La Chapelle Blanche : 1
- Ligueil : 33
- Loches : 1
- Louans : 1
- Manthelan : 9
- Montrésor : 37
- Paulmy : 3
- Preuilly-sur-Claise : 57
- Sepmes : 3
- Varennes : 2
- Villeloin – Coulangé : 28

1.9. Interventions réseaux

Le service de l'eau a réparé 50 fuites sur canalisations et branchements au cours de l'année 2023 sur le territoire de la Communauté de Communes desservi en régie.

Il a été réparé 91 fuites sur canalisations et branchements pour le secteur en prestation de service.

1.10. Qualité de l'eau

Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence Régionale de la Santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombres de prélèvements réalisés en 2023	Nombres de prélèvements non-conformes aux limites de qualité en 2023
Microbiologie	231	3
Physico-chimiques	233	8

	Analyses microbiologiques	Analyses physicochimiques		Analyses microbiologiques	Analyses physicochimiques
Azay-sur-Indre	3	3	Louans	5	5
Beaulieu-les-Loches	5	5	Le Louroux	3	3
Beaumont-Village	2	2	Manthelan	2	2
Bossée	1	1	Montrésor	6	7
Bournan	2	2	Mouzay	0	0
Bridoré	2	2	Nouans-les-Fontaines	4	4
Chambourg-ssur-Indre	2	2	Orbigny	8	7
Chanceaux-près-Loches	3	3	Paulmy	4	4
Chédigny	0	0	Perrusson	7	7
Chemillé-sur-Indrois	2	2	Preuilly-sur-Claise	4	4
Cigogné	2	2	Reignac-sur-Indre	12	12
Ciran	2	2	Sennevières	2	2
Civray-sur-Esves	5	5	Sepmes	9	9
Cormery	9	11	Saint Hippolyte	8	8
Courçay	3	3	Saint Jean-Saint Germain	2	2
Cussay	2	2	Saint Quentin-sur-Indrois	0	0
Dolus-le-Sec	3	3	Saint Senoch	9	9
Esves-le-Moutier	1	1	Tauxigny-Saint Bauld	10	11
Ferrière-sur-Beaulieu	8	9	Varennes	2	2
Genillé	9	7	Verneuil-sur-Indre	6	6
Le Chapelle-Blanche-Saint-Martin	12	12	Villedomain	2	2
Le Liège	5	5	Villeloin	4	4
Ligueil	9	9	Vou	0	0
Loché-sur-Indrois	7	8	Yzeures-sur-Creuse	9	8
Loches	14	14	Total	231	233

3 non-conformités bactériologiques correspondent à un léger dépassement des limites de qualité sur les unités de distribution de Genillé et Yzeures-sur-Creuse, les contre-analyses réalisées ont montré la conformité de l'eau distribuée.

Les 8 prélèvements non-conformes sur les paramètres physicochimiques correspondent à :

- **3 dépassements en pesticide (ESA métolachlore et Atrazine) sur l'unité de distribution de La Chapelle-Blanche.**
- **2 dépassements sur le paramètre nickel à Ferrière-sur-Beaulieu et Tauxigny qui se sont révélés négatifs aux contre-analyses.**
- **1 dépassement sur le paramètre Fer à Genillé qui s'est révélé négatif à la contre-analyse**
- **2 dépassements sur le paramètre chlorothalonil R471811 à Montrésor**

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\begin{aligned} \text{Taux de conformité} &= (\text{nombre de prélèvements réalisés} \\ &\quad - \text{nombre de prélèvements non conformes}) / (\text{nombre de prélèvements réalisés}) \\ &\quad * 100 \end{aligned}$$

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5000 habitants ou produit plus de 1000 m³/jour.

Analyses	Taux de conformités* en 2023
Microbiologie	98.7 %
Paramètres physico-chimiques	97.0 %

**Ce calcul tient compte des limites de qualité et non des références de qualité.*

Une synthèse annuelle des analyses est réalisée par Unité de Distribution par l'ARS-CVL est jointe à la facture d'eau.

1.11. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau d'eau potable et du suivi de son évolution.

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 125.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service pour l'année 2023 est 109.

1.12. Consommation énergétique

Afin de faire fonctionner ses installations de pompage, de stockage et de distribution de l'eau potable, la régie de l'eau potable consomme une importante quantité d'énergie électrique.

Ainsi, la régie de l'eau potable adhère au groupement d'achat d'énergies du SIEIL 37 et bénéficie de tarifs préférentiels sur les prix de l'électricité.

Le suivi des consommations est un indicateur permettant d'identifier des sources d'optimisation ou de dérive de fonctionnement des équipements. Le service procède ainsi régulièrement à des renouvellements de pompes moins énergivores.

En 2023, 1 242 011 KWh ont été consommés, soit une baisse de 11% par rapport à 2022, représentant une dépense de 384 619€HT.

2. Tarification de l'eau et recettes du service

Les différents tarifs et prestations aux abonnés applicables pour le 1^{er} janvier 2023 ont été délibérés le 27/10/2022.

Depuis mai 2023, la régie propose un portail web à destination de ses abonnés. Cette Agence en Ligne permet aux abonnés de renseigner leur relève de compteur, de payer leur facture ainsi que de réaliser l'ensemble des démarches administratives.

2.1 Dégrèvements pour fuites

Le service de l'eau a l'obligation d'écarter le volume facturé au double de la consommation de référence pour certaines fuites, c'est le dispositif « Warsmann ».

Ainsi, en 2023, 125 dossiers ont été acceptés pour un volume de 32 942 m³ représentant un montant de 62 919€.

Le service adhère à la médiation de l'eau. Le médiateur est sollicité par les abonnés en cas de litige avec le service. Le médiateur examine la requête de l'abonné et rends un avis sur le litige. En 2023, 1 dossier a été instruit concernant un refus de dégrèvement. Le médiateur a conclu qu'aucune anomalie n'était constitutive d'un litige.

2.2 Facture d'eau type (D102.0)

Les tarifs applicables au 01/01/2022 et au 01/01/2023 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

	Abonnement 2022	Abonnement 2023	Part Proportionnelle (€HT/m ³) 2022	Part Proportionnelle (€HT/m ³) 2023	Consommation 2022 (120 m ³)	Consommation 2023 (120 m ³)	Redevance pollution 2022	Redevance pollution 2023	TVA 2022 (5,5%)	TVA 2023 (5,5%)	Facture 2022 (120 m ³)	Facture 2023 (120 m ³)	Coût (€) par m ³	Variation
Azay-sur-Indre	48.20	54.20	1.27	1.32	200.60	212.60	27,6	27,6	12.55	13.21	240.75	253.41	2.11	+5.3%
Beaulieu-lès-Loches	48.20	54.20	1.01	1.12	169.40	188.60	27,6	27,6	10.84	11.89	207.84	228.09	1.90	+9.7%
Beaumont-Village	64.20	67.52	1.14	1.23	201.00	215.12	27,6	27,6	12.57	13.35	241.17	256.07	2.13	+6.2%
Bossée	113.82	110.20	1.57	1.58	302.22	299.80	27,6	27,6	18.14	18.01	347.96	345.41	2.88	-0.8%
Bournan	113.82	110.20	1.57	1.58	302.22	299.80	27,6	27,6	18.14	18.01	347.96	345.41	2.88	-0.8%
Bridoré	48.20	54.20	1.01	1.12	169.40	188.60	27,6	27,6	10.84	11.89	207.84	228.09	1.90	+9.7%
Chambourg-sur-Indre	48.20	54.20	1.27	1.32	200.60	212.60	27,6	27,6	12.55	13.21	240.75	253.41	2.11	+5.3%
Chanceaux-près-Loches	48.20	54.20	1.27	1.32	200.60	212.60	27,6	27,6	12.55	13.21	240.75	253.41	2.11	+5.3%
Chédigny	48.20	54.20	1.27	1.32	200.60	212.60	27,6	27,6	12.55	13.21	240.75	253.41	2.11	+5.3%
Chemillé-sur-Indrois	64.20	67.52	1.14	1.23	201.00	215.12	27,6	27,6	12.57	13.35	241.17	256.07	2.13	+6.2%
Cogné	48.20	54.20	1.27	1.32	200.60	212.60	27,6	27,6	12.55	13.21	240.75	253.41	2.11	+5.3%
Ciran	113.82	110.20	1.57	1.58	302.22	299.80	27,6	27,6	18.14	18.01	347.96	345.41	2.88	-0.8%
Civray sur Esves	113.82	110.20	1.57	1.58	302.22	299.80	27,6	27,6	18.14	18.01	347.96	345.41	2.88	-0.8%
Cormery	48.20	54.20	1.18	1.26	189.80	205.40	27,6	27,6	11.96	12.82	229.36	245.82	2.05	+7.2%
Courçay	48.20	54.20	1.27	1.32	200.60	212.60	27,6	27,6	12.55	13.21	240.75	253.41	2.11	+5.3%
Cussay	113.82	110.20	1.57	1.58	302.22	299.80	27,6	27,6	18.14	18.01	347.96	345.41	2.88	-0.8%
Dolus-le-Sec	48.20	54.20	1.27	1.32	200.60	212.60	27,6	27,6	12.55	13.21	240.75	253.41	2.11	+5.3%
Esves le Moutier	113.82	110.20	1.57	1.58	302.22	299.80	27,6	27,6	18.14	18.01	347.96	345.41	2.88	-0.8%
Ferrière-sur-Beaulieu	48.20	54.20	1.01	1.12	169.40	188.60	27,6	27,6	10.84	11.89	207.84	228.09	1.90	+9.7%
Genillé	64.20	67.52	1.14	1.23	201.00	215.12	27,6	27,6	12.57	13.35	241.17	256.07	2.13	+6.2%
La Chapelle Blanche Saint Martin	113.82	110.20	1.57	1.58	302.22	299.80	27,6	27,6	18.14	18.01	347.96	345.41	2.88	-0.8%
Le Liège	64.20	67.52	1.14	1.23	201.00	215.12	27,6	27,6	12.57	13.35	241.17	256.07	2.13	+6.2%

Ligueil	113.82	110.20	1.57	1.58	302.22	299.80	27,6	27,6	18.14	18.01	347.96	345.41	2.88	-0.8%
Loches	48.20	54.20	1.01	1.12	169.40	188.60	27,6	27,6	10.84	11.89	207.84	228.09	1.90	+9.7%
Loché-sur-Indrois	64.20	67.52	1.14	1.23	201.00	215.12	27,6	27,6	12.57	13.35	241.17	256.07	2.13	+6.2%
Louans	113.82	110.20	1.57	1.58	302.22	299.80	27,6	27,6	18.14	18.01	347.96	345.41	2.88	-0.8%
Le Louroux	113.82	110.20	1.57	1.58	302.22	299.80	27,6	27,6	18.14	18.01	347.96	345.41	2.88	-0.8%
Manthelan	113.82	110.20	1.57	1.58	302.22	299.80	27,6	27,6	18.14	18.01	347.96	345.41	2.88	-0.8%
Montrésor	64.20	67.52	1.14	1.23	201.00	215.12	27,6	27,6	12.57	13.35	241.17	256.07	2.13	+6.2%
Mouzay	113.82	110.20	1.57	1.58	302.22	299.80	27,6	27,6	18.14	18.01	347.96	345.41	2.88	-0.8%
Nouans-les-Fontaines	64.20	67.52	1.14	1.23	201.00	215.12	27,6	27,6	12.57	13.35	241.17	256.07	2.13	+6.2%
Orbigny	64.20	67.52	1.14	1.23	201.00	215.12	27,6	27,6	12.57	13.35	241.17	256.07	2.13	+6.2%
Paulmy	113.82	110.20	1.57	1.32	302.22	299.80	27,6	27,6	18.14	18.01	347.96	345.41	2.88	-0.8%
Perrusson	48.20	54.20	1.01	1.12	169.40	188.60	27,6	27,6	10.84	11.89	207.84	228.09	1.90	+9.7%
Preuilly-sur-claise	45.90	52.50	0.78	0.94	139.50	165.30	27,6	27,6	9.19	10.61	176.29	203.51	1.70	+15.4%
Reignac-sur-Indre	48.20	54.20	1.27	1.32	200.60	212.60	27,6	27,6	12.55	13.21	240.75	253.41	2.11	+5.3%
Saint Hippolyte	48.20	54.20	1.01	1.12	169.40	188.60	27,6	27,6	10.84	11.89	207.84	228.09	1.90	+9.7%
Saint Jean-Saint Germain	48.20	54.20	1.01	1.12	169.40	188.60	27,6	27,6	10.84	11.89	207.84	228.09	1.90	+9.7%
Saint Quentin-sur-Indrois	48.20	54.20	1.27	1.32	200.60	212.60	27,6	27,6	12.55	13.21	240.75	253.41	2.11	+5.3%
Saint Senoch	48.20	54.20	1.19	1.27	191.00	206.60	27,6	27,6	12.02	12.88	230.62	247.08	2.06	+7.1%
Sennevières	48.20	54.20	1.01	1.12	169.40	188.60	27,6	27,6	10.84	11.89	207.84	228.09	1.90	+9.7%
Sepmes	50.90	55.37	1.02	1.21	173.30	200.57	27,6	27,6	11.05	12.55	211.95	240.72	1.77	+13.5%
Tauxigny	48.20	54.20	1.27	1.32	200.60	212.60	27,6	27,6	12.55	13.21	240.75	253.41	2.11	+5.3%
Varennes	113.82	110.20	1.57	1.58	302.22	299.80	27,6	27,6	18.14	18.01	347.96	345.41	2.88	-0.8%
Verneuil-sur-Indre	48.20	54.20	1.01	1.12	169.40	188.60	27,6	27,6	10.84	11.89	207.84	228.09	1.90	+9.7%
Villedomain	64.20	67.52	1.14	1.23	201.00	215.12	27,6	27,6	12.57	13.35	241.17	256.07	2.13	+6.2%
Vou	113.82	110.20	1.57	1.58	302.22	299.80	27,6	27,6	18.14	18.01	347.96	345.41	2.88	-0.8%
Yzeures-sur-Creuse	75.90	75.20	1.10	1.21	207.90	220.40	27,6	27,6	12.95	13.64	248.45	261.64	2.18	+5.3%
Villeloin-Coulangé	64.20	67.52	1.14	1.23	201.00	215.12	27,6	27,6	12.57	13.35	241.17	256.07	2.13	+6.2%

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence annuelle.

La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

La facture 120 m³ se présente comme suit :



Réf. PDC \ abonné 1320265301 \ 004486
CLIENT TITULAIRE DU CONTRAT \ ADRESSE DESSERVIE

37600 LOCHES

CONTACTS

EAU et ASSAINISSEMENT

4 Rue de CORBERY CS 5005
37601 LOCHES Cedex 1
du lundi au vendredi
8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30

02 47 59 03 05

eau@lochessudtouraine.com

Dépannage 24h/24
02 47 59 03 05

Destinataire

VOTRE FACTURE DE RELEVÉ DU 01/06/2023

Réf. facture : 2023 134 45893 P

Détails au verso

Consommation du 01/03/2022 au 03/03/2023

120 m³

- Distribution de l'eau
- Traitement des eaux usées
- Organismes publics

198,97 €

286,44 €

50,24 €

Total facture TTC

535,65 €

A déduire

-257,14 €

PAIEMENT EN LIGNE

Connectez-vous 7j/7 et 24h/24 sur
www.lochessudtouraine.com

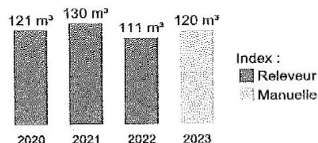
MESSAGE(S)

Un portail abonné du service eau et assainissement est maintenant à votre disposition, vous pouvez créer votre compte sur le site www.lochessudtouraine.com

Montant TTC Régler votre facture avant le : 15/06/2023

278,51 €

Evolution de votre consommation



Les moyens de paiement mis à votre disposition pour votre règlement sont :

- **Paiement en ligne** : se connecter sur www.lochessudtouraine.com
- **Par virement bancaire** : sur le compte du service CC Loches Sud Touraine- IBAN : FR76 1007 1370 0000 0020 0055 220 - BIC : TRPUFRP1
Merci de préciser le n° de la facture, ainsi que votre nom.
- **Par chèque** : libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC.
- **en espèces ou par carte bancaire** : Au service eau et assainissement au 4 Rue de CORBERY à Loches.
- **Par carte bancaire par téléphone** : Au 02.47.59.03.05

PAIEMENT A EFFECTUER A :

LOCHES SUD TOURAINE SERVICE EAU
4 RUE DE CORBERY CS 5005
37601 LOCHES CEDEX 1
Tél: 02.47.59.03.05

TALON DE PAIEMENT

Réf. Fact.	2023 134 45893 P
Montant	278,51 €

Réf. à rappeler : 1320265301 \ 004486
Régler votre facture avant le : 15/06/2023

COMPTEUR	ANCIEN INDEX	NOUVEL INDEX	CONSUMMATION	COMMENTAIRE
118JA275588	376 (releveur le 28/02/2022)	496 (manuelle le 03/03/2023)	120 M3	RELEVÉ PAR L'ABONNÉ

Total conso : 120 M3

FACTURE DÉTAILLÉE

	Période facturée	Quantité	Prix unitaire HT	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Distribution de l'eau				188,60 €		198,97 €
ABONNEMENT EAU 2023	01/01/2023-31/12/2023	365 Jr	54,20 €	54,20 €	5,50 %	57,18 €
EAU	01/03/2022-03/03/2023	120 m3	1,12 €	134,40 €	5,50 %	141,79 €
Traitement des eaux usées				260,40 €		286,44 €
ASSAINISSEMENT	01/03/2022-03/03/2023	120 m3	1,62 €	194,40 €	10,00 %	213,84 €
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT 2023	01/01/2023-31/12/2023	365 Jr	66,00 €	66,00 €	10,00 %	72,60 €
Organismes publics				46,80 €		50,24 €
MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE	01/03/2022-03/03/2023	120 m3	0,16 €	19,20 €	10,00 %	21,12 €
LUTTE CONTRE LA POLLUTION	01/03/2022-03/03/2023	120 m3	0,23 €	27,60 €	5,50 %	29,12 €

Prix du m3 TTC hors abonnement : 3,38 € (soit 0,00338 € / L)

Montant facturé 495,80 € 535,65 €

Déduction facture estimative -257,14 €

Extrait de titre exécutoire en application de l'article L.252A du livre des procédures fiscales pris, émis et rendu exécutoire par le Président de la communauté de communes Gérard HENAUULT conformément aux dispositions des articles R.2342-4 du code général des collectivités territoriales.

Montant TTC Régler votre facture avant le : 15/06/2023 **278,51 €**

VOIE DE RECOURS: Vous pouvez, dans un premier temps, saisir le Médiateur de l'Eau, à l'adresse suivante: BP 40 463 - 75356 Paris Cedex 08 ou directement en ligne sur le site www.mediation-eau.fr. Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent titre (Article L1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée en saisissant directement :

- le Tribunal de proximité pour les litiges portant sur une somme inférieure à 4000 Euros
- le Tribunal d'Instance pour les litiges portant sur une somme comprise entre 4000 et 10000 Euros
- le Tribunal de Grande Instance pour les litiges sur une somme supérieure à 10 000 Euros

INFORMATIONS :

- SIRET : 20007158700048

Détail de la TVA		HT	TVA	TTC
TVA	5,5%	112,37	6,18	
TVA	10,0%	145,41	14,55	
Total		257,78	20,73	278,51

2.3. Recettes

Type de recette	Exercice 2023 en €
Recettes vente d'eau usagers	4 428 822.96
Redevance pollution	476 380.84
Total recettes des ventes d'eau	4 905 203.80
Recettes liées aux travaux	124 276.30
Autres recettes	101 619.10
Amortissement des subventions	264 465.09
Total des recettes	5 395 564.29

3 Financement des investissements

3.1. Montants financiers

Montants	Exercice 2023
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	3 740 567.78
Montants des subventions engagées	773 000.00

3.2. État de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2023 fait apparaître les valeurs suivantes :

Dettes		Exercice 2023
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû)		1 851 163.19
Montant remboursé durant l'exercice	en capital	259 124.13
	en intérêts	46 954.43

3.3. Amortissements

Pour l'année 2023, la dotation aux amortissements a été de 1 194 055.22 €.

3.4. Présentation des investissements réalisés en 2023

Travaux réalisés	Montants Compte administratif 2023 en € HT	
	DEPENSES	RECETTES
Achat de matériel	27 091.75	
Rénovation de canalisations 2022	363 304.27	
Equipement et aménagement du forage de Tauxigny	572 286.17	255 000.00
Rénovation canalisations – programme 2023	828 128.35	478 614.50

Renouvellement canalisations CVM	61 043.31	367 935.30
Sécurisation des ouvrages	232 746.99	46 427.71
Interconnexion des réseaux	145 437.71	
Amélioration d'ouvrages	176 879.08	8 890.00
Renouvellement branchements en plomb	34 650.00	
Renouvellement compteurs radio-relève		176 000.00
Total	2 441 567.63	1 332 867.51

3.5. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en € HT	
	DEPENSES	RECETTES
Achat de matériels	33 888	
Rénovation de canalisations programme 2024	1 906 000	478 000
Amélioration d'ouvrages	502 000	9 000
Renouvellement canalisations CVM	542 000	172 000
Renouvellement branchement plomb	40 000	
Renouvellement compteur radio	400 000	
Sécurisation des ouvrages	220 000	
TOTAL	3 643 888.00	659 000.00

4 Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

4.1. Abandons de créances ou versements à un fonds de solidarité (P109.0)

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- Les versements effectués par la collectivité au profit d'un fond créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- Les abandons de créances à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

Au cours de l'année 2023, le service a reçu et accordé 34 927.35€ d'abandons de créances contre 16 740.90€ en 2022 et 12 437€ en 2021

4.2. Liste récapitulative des indicateurs descriptifs et de performance des services d'eau potable

Indicateurs descriptifs des services			
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	hab	38 150
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2.11
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini par le service	jours ouvrables	5
Indicateurs de performance			
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	%	99
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	%	97
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (à partir de 2013)	points	109
P104.3	Rendement du réseau de distribution	%	83
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	0.68
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0.43
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	75
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	€/m ³	0.016
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000ab	1.93
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	100
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	an	1.5
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	3.43
P155.1	Taux de réclamations	nb/1000ab	3.17

5 ANNEXES

Édition mars 2024
CHIFFRES 2023

Note d'information sur les redevances

L'agence de l'eau vous informe



LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : www.services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA

Le prix moyen de l'eau en Loire-Bretagne est de **4,66 euros TTC par m³** (Sispea - données agrégées disponibles - 2022).

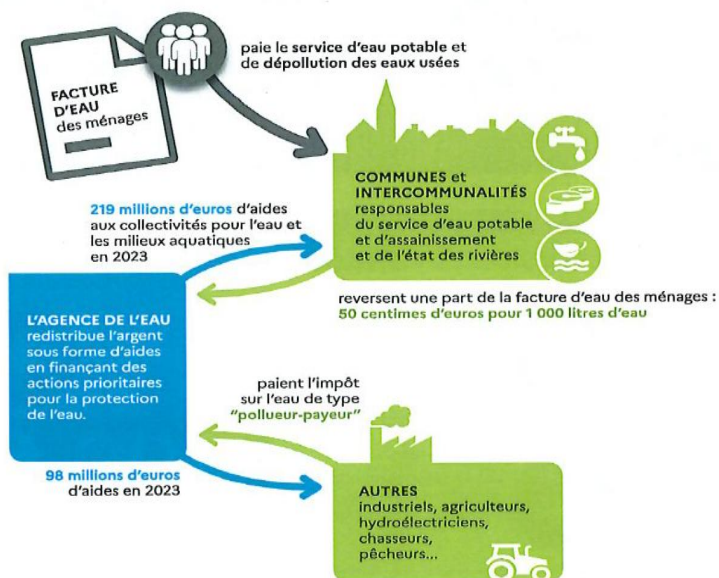
www.services.eaufrance.fr/docs/SISPEA_video.mp4

POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à la/au maire ou à la/au président-e de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

RPQS > des réponses à vos questions : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpqs/vos-questions>

Édition mars 2024

NOTE D'INFORMATION SUR LES REDEVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

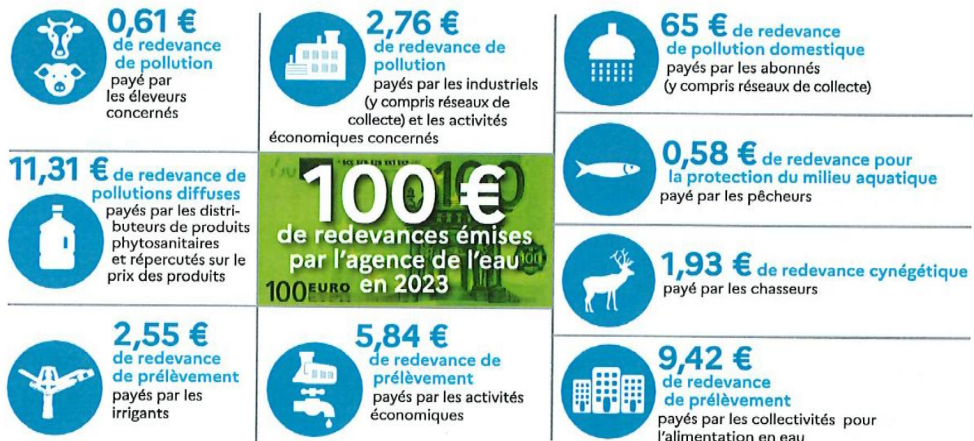
1

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2023 ?

En 2023, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) émises par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 375 millions d'euros dont plus de 279 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2023 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Loire-Bretagne

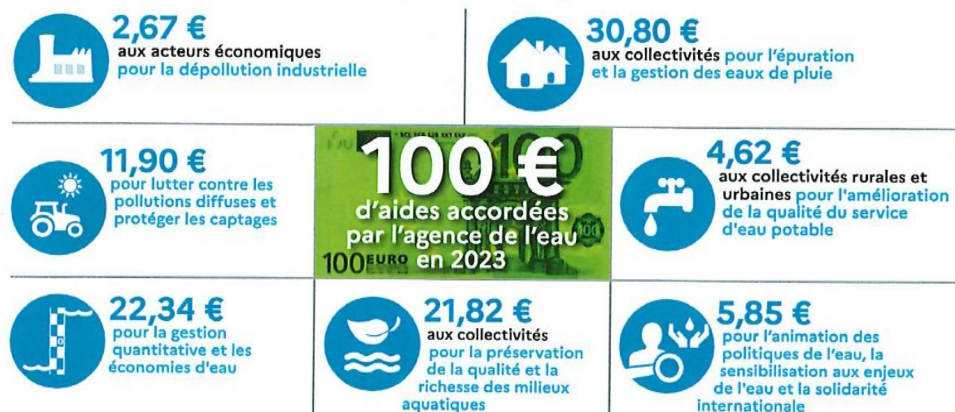


À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau. Elles représentent 75 % du budget annuel moyen de l'agence de l'eau. Les 25 % restants financent : la surveillance, les contributions versées à l'office français de la biodiversité (OFB) et à l'établissement public du Marais Poitevin (EPMP), le fonctionnement de l'agence de l'eau...

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2023 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2023) - source agence de l'eau Loire-Bretagne. 2023 est la cinquième année du 11^e programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau.



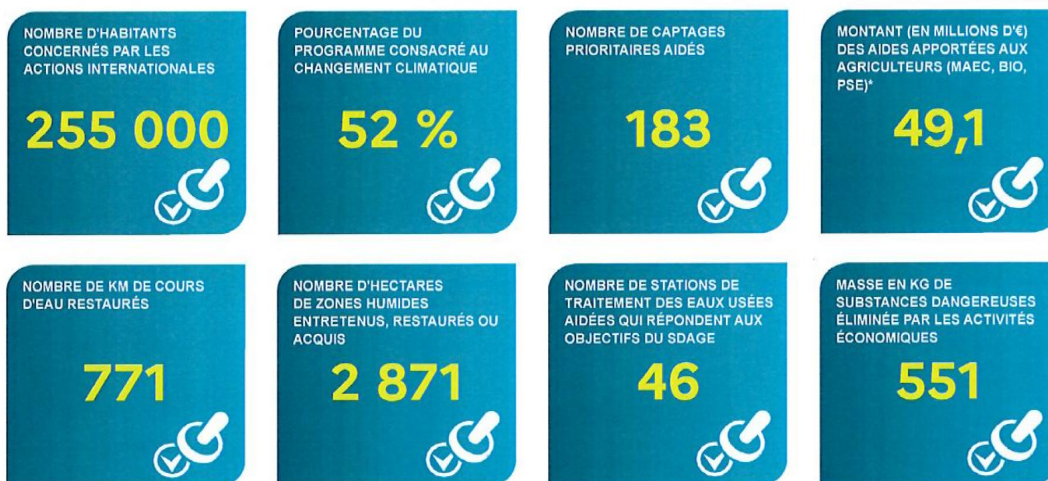
En 2023, plus de 227 millions d'euros d'aides, soit 52 % des aides* de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, accompagnent des actions de lutte contre les effets du dérèglement climatique.

*Basé les 436 millions d'aides versées en 2023, incluant les dotations de l'État dans le cadre du Fonds vert et de la lutte contre les fuites.

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE EN 2023

L'année 2023 marque la cinquième année du 11^e programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2023...



* MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques, BIO : pour agriculture biologique, PSE : paiement pour services environnementaux

CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'eau est un des marqueurs principaux du changement climatique.

Plus de **52 %** du programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne est **consacré au changement climatique en 2023** :

- solutions fondées sur la nature ;
- gestion et partage de la ressource ;
- économies d'eau ;
- gestion durable des eaux de pluie ;
- étude ;
- sensibilisation ;
- communication...

4 670 projets ont été financés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour un montant de plus de 382 millions d'euros d'aides. 595 projets ont bénéficié de fonds d'État pour un montant de plus de 54 millions d'euros d'aides.

Des projets portés par les collectivités, les acteurs économiques et les associations pour lutter contre les pollutions, restaurer les milieux aquatiques, améliorer la surveillance des milieux, sensibiliser aux enjeux de l'eau ou encore assurer la solidarité internationale.

VOUS AIDEZ À AGIR

Pour agir plus efficacement face au dérèglement climatique, l'agence de l'eau Loire-Bretagne met en oeuvre son **Plan de résilience eau 2023-2024**. En 2024, 3 appels à projets sont renouvelés et leur enveloppe portée à 120 millions d'euros.



Retrouvez le Plan de résilience : bit.ly/Plan-Resilience-Eau

ACCORDS DE RÉSILIENCE

Pour réagir face à la sécheresse en 2022, l'agence lance au printemps 2023 : les accords de résilience.

Un dispositif innovant pour un **accompagnement financier sur-mesure** aux collectivités qui s'engagent dans l'amélioration de leur gestion de l'eau potable.

En savoir plus sur les accords de résilience : bit.ly/Securiser-Eau-Potable

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne couvre 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain. Il comprend le bassin de la Loire et de ses affluents, de la Vaine, les bassins côtiers bretons, vendéens et le Marais poitevin.

Son littoral s'étend sur 6 654 km, de la baie du Mont-Saint-Michel à l'île de Ré, soit 36 % des côtes métropolitaines. Il concerne 336 communautés de communes, près de 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie et plus de 13 millions d'habitants.

Siège

AGENCE DE L'EAU

9, avenue de Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
contact@eau-loire-bretagne.fr
02 38 51 73 73

Délégation

ARMORIQUE

Parc technologique du Zoopôle
Espace d'entreprises Keraia - Bât. B
18, rue de Sabot • 22440 PLOUFRAGAN
armorique@eau-loire-bretagne.fr
02 96 33 62 45

Délégation

MAINE-LOIRE-OcéAN

NANTES (dépt. 44 • 49 • 85)
1, rue Eugène Varlin • CS 40521
44105 NANTES CEDEX 4
mlo-nantes@eau-loire-bretagne.fr
02 40 73 06 00

LE MANS (dépt. 49 • 50 • 53 • 61 • 72)

17, rue Jean Grémillon • CS 12104
72021 LE MANS CEDEX 2
mlo-lemans@eau-loire-bretagne.fr
02 43 86 96 18



Délégation

CENTRE-LOIRE

9, avenue de Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
centre-loire@eau-loire-bretagne.fr
02 38 51 73 73

Délégation

POITOU-LIMOUSIN

7, rue de la Goëlette • CS 20040
86282 SAINT-BENOIT CEDEX
poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr
05 49 38 09 82

Délégation

ALLIER-LOIRE AMONT

Site de Marmilhat Sud
19, allées des eaux et forêts • CS 40039
63370 LEMPDES
allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr
04 73 17 07 10



Suivez l'actualité de l'eau du bassin sur agence.eau-loire-bretagne.fr et découvrez les aides de l'agence pour agir et accélérer sur aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr

1964

Première loi sur l'eau

1 MISSION COMMUNE

pour l'eau, la biodiversité et le littoral

4 GRANDES PRIORITÉS

Partager la ressource
Restaurer les cours d'eau
Agir pour les eaux littorales
Garantir le bon état des eaux

1 600 AGENTS ENGAGÉS

pour une expertise au service de l'eau, sur le territoire métropolitain

2024

L'eau, une priorité pour tous !

2024 marque pour les 6 agences de l'eau 60 années d'engagement pour l'eau.



Rendez-vous du 19 au 21 novembre au Salon des maires et des collectivités locales. ● ● ●



Retrouvez toutes les ressources sur le site <https://lesagencesdeleau.fr>